

NOTE DE SERVICE

DATE :	Le 9 avril 2019
DESTINATAIRES :	À tout le personnel enseignant du secteur des jeunes, techniciennes ou techniciens en éducation spécialisée et des préposées ou préposés aux élèves handicapés
EXPÉDITEUR :	Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines
OBJET :	Centre d'appels - Gestion des absences et de la suppléance

MESSAGE

Madame,
Monsieur,

Nous souhaitons vous informer qu'à compter du 23 avril prochain, le Service des ressources humaines reprendra à l'interne les opérations relatives à l'attribution des suppléances de courte durée (5 jours et moins) pour le personnel enseignant du secteur des jeunes ainsi que les remplacements (10 jours et moins) des techniciennes ou techniciens en éducation spécialisée et des préposées ou préposés aux élèves handicapés.

Le nouveau numéro de téléphone à composer pour déclarer vos absences sera le 418 723-5927, poste 1050. De plus, veuillez prendre note que le service téléphonique sera en vigueur du lundi au jeudi, de 6 h à 20 h ainsi que le vendredi de 6 h à 17 h 30. Nous vous invitons à consulter l'aide-mémoire ci-joint qui présente les informations à transmettre au Centre d'appels lors de la déclaration d'une absence.

D'ici au 23 avril 2019, il est important de continuer à utiliser le numéro de téléphone actuel pour signaler vos absences.

Le Service des ressources humaines,



Rock Bouffard, directeur

p. j. 1

c. c : Directions
Personnel de soutien administratif des écoles